



ORDI'DON

Bénéficiez gratuitement de matériel  
informatique

**Date limite des inscriptions : 31 mai 2013**

La CARSAT offre aux associations d'Aquitaine 30% de son parc de micro-ordinateurs qui est retiré des services pour être remplacé.

Le matériel, donné sous forme de lot comprend :

- écran plat,
- unité centrale,
- clavier,
- souris,
- divers logiciels nécessaires à son utilisation : traitement de texte, tableur, graveur CD/DVD, lecteur multimédia, navigateur internet, client de messagerie, retouche photos, antivirus

*Prolonger la durée de vie du matériel informatique au-delà de son usage habituel est une façon de nous impliquer en matière de développement durable.*

Votre structure est tournée vers le maintien du lien social, l'animation culturelle, sociale ou bien œuvre en faveur de la réinsertion des personnes âgées, malades ou en réinsertion professionnelle ?

Inscrivez-vous sur le site [www.carsat-aquitaine.fr](http://www.carsat-aquitaine.fr) ou par voie postale à :

CARSAT Aquitaine  
Opération « ORDI'DON »  
Secrétariat Service Communication  
80 avenue de la Jallère  
33053 Bordeaux cedex

\*Attention : n'oubliez pas de joindre les documents demandés au formulaire d'inscription

La date limite de dépôt des inscriptions est fixée au 31 mai 2013, la remise des matériels est prévue à compter du 20 juin.

Les demandes seront étudiées selon leur intérêt pour l'amélioration de la prise en charge des publics de la CARSAT Aquitaine.

**ORDI'DON**  
**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**Pour la remise gratuite de matériels informatiques**

**Coordonnées de la structure**

Nom de la structure

Adresse : n° rue

Code Postal                      Ville

N° de téléphone

N° de fax

Adresse mail

**Responsable**

Nom Prénom

Fonction

Adresse mail (si différente de la structure)

**Nature de la structure**

Association                                       Autre (préciser)  (à but lucratif ou non).....

Domaine d'activité :

**Description des activités principales de la structure :**

**LE PROJET**

Description succincte du projet, de ses objectifs (en rapport avec l'attribution du matériel informatique)

Public concerné par le projet (caractéristiques, estimation du nombre)

Nombre de lots souhaité :

Date :

Le Représentant légal de la structure  
(signature)

***Pièce à transmettre :***

*. l'engagement de la structure ci-joint signé*

*. un arrêté d'agrément ou une autorisation si votre projet le nécessite.*

## ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE

qui reçoit gratuitement le matériel informatique

### La structure s'engage :

- à ne pas solliciter pour ce même projet un financement public pour l'acquisition de matériel informatique ;
- à utiliser les matériel remis pour l'objet préalablement défini et à ne pas les revendre ;
- à ne pas solliciter la Carsat ni pour des actions de formation ou d'assistance au démarrage, ni pour le dépannage des matériels et ce dès leur prise en charge ;
- à ne pas s'en servir pour sa gestion
- lorsque les matériels seront hors d'usage, à s'en défaire et/ou les détruire dans les conditions conformes aux lois et règlements en vigueur à ce moment (dépôt en déchetterie ou lieu spécialisé, acquittement des frais et taxes afférents s'il y a lieu)
- à participer sur demande de la Carsat Aquitaine à toute manifestation publique de remise officielle des matériels permettant de faire connaître la démarche de la Carsat Aquitaine et ce sur une période de 12 mois suivant la remise effective des matériels.

Date :

Le Représentant légal de la structure

Nom et signature